CONSIGNE D'AUTORISATION D'ACCES AUX REMONTEES MECANIQUES

Conformément aux arrêtés communaux relatifs à la sécurité sur les pistes de ski et sur les espaces réservés aux pratiques d'activités spécifiques de glisse et aux autorisations formelles de la comission de sécurité des pistes du domaine.

REMONTEES MECANIQUES	PIETONS	HANDICAPES SKIS ASSIS (1)	CHIENS (6)	ENFANTS (Porte bébé dorsal)	LUGES (4)	RAQUETTES	SKIS DE FOND	PARAPENTES (8)	ENGINS SPECIAUX		FAT BIKES (7)
									Snowscoot	Baby Snow	
Télécabine du PIC BLANC 1	X	X	X	X	(5)	X	X	X	X		
Télécabine du PIC BLANC 2	X	X	X	X		X		X	X		
Télémixte des JEUX	X	X	X	X	X	X	X		X		X
Téléphérique du PIC BLANC	X	(2)	X	X				X ÉTÉ	X		
Télésiège du LAC BLANC											
Télésiège de L'HERPIE		X							X		
Télésiège du LIEVRE BLANC		(2)							X		
Télémixte MARMOTTES 1	X	X	X	X				X	X		
Télécabine MARMOTTES 2	X		X	X				X			
Funitel MARMOTTES 3	X		X	X				X			
Télécabine du RIF NEL 1	X (11)	X	X (11)	X	X (11)	X (11)	X (10)	X (11)	X		
Télécabine du RIF NEL 2	X (11)	X	X (11)	X	X (11)	X (11)	X (10)	X (11)	X		
Télésiège des ROMAINS		X							X		
Tapis grand RIF NEL		X		X			X	X	X	X	
Tapis petit RIF NEL		X		X			X	X	X	X	
Télésièges ALPAURIS	X	X	X	X		X	X	X	X		
Télésiège CHALVET		X							X		
TCSP ALPE EXPRESS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
TCSP HUEZ EXPRESS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Télépulsé TELECENTRE	X		X	X	X	X	X	X			
Télésiège GRANDE SURE	X	X	X	(9)		X		X	X		
Télémixte du SIGNAL	X	X	X	X		X	X (10)	X	X		
Tapis des GRENOUILLES	X	X	X	X	X	X	X		X		
Tapis des BERGERS	X	X	X	X	X	X	X		X		
Tapis des MOUTONS	X	X	X	X	X	X	X		X		
Téleski des SAGNES		X							X	X	
Téleski BABARS		X							X		
Téseski ECOLE 1		X							X		
Téleski STADE		(2)									
Téleski de POUTRAN		X					X		X	X	
Téleski ECOLE 2		X							X		
Télésiège du VILLARAIS	X	X	X	(9)		X	X (10)	X	X		
Téleski du CLOUDIT		X							X		
Téleski PETIT PRINCE		X							X		
Téleski LANGARET		X							X		
Téleski TORTUE		X							X	X	
Tapis ESCARGOTS	X	X	X	X	X	X	X		X	X	
Ascenseur	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Télésiège AURIS EXPRESS	X	X	X	(9)		X	X	X	X		
Télésiège des LOUVETS	X	X	X	(9)		X	X	X	X		
Télésiége de FONTFROIDE		X							X		
Télésiège des LOMBARDS		X							X		
Télésiège de MARONNE	(3)	X				(3)			X		
Télémixte des SURES	X	X	X	X		X		X	X		
Téleski du COL		X							X		
Téleski de LA FORET		X							X		
Téleski de PIEGUT		X							X		
Tapis BAUCHETS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Tapis BAMBIN	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Téléphérique 1 VAUJANY-ALPETTE	X	X	X	X	X	X	X		X		
Téléphérique 2 ALPETTE-ROUSSES	X	X	X	X		X			X		
Télécabine de POUTRAN 1	X	X	X	X	X	X	X		X		
Télécabine de POUTRAN 2	X	X	X	X	X	X	X		X		
Télécabine de l'ALPETTE	X	X	X	X	X	X	X		X		
Télécabine de l'EAU D'OLLE EXPRESS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Télécabine de VAUJANY-VILLETTE	X		X	X		X			X		
Télécabine de VILLETTE-MONTFRAIS	X		X	X		X			X		
Télécabine de l'ENVERSIN	X	X	X	X		X			X		
Télémixte de CLOS GIRAUD	X	X	X	X		X			X		
Télésiège de MONTFRAIS		X							X		
Télésiège des VALLONNETS		X							X		
Téléski de l'ALPETTE		X							X		
Téléski du LAMA		X							X		
Téléski de l'OLMET		X							X		
Téléski du CLOS DU PRE		X							X		
Téléski du CHAMPCLOTURY		X							X		
Téléski de MONTFRAIS 1		X							X		
Tapis de l'OLMET	X		X	X	X	X			X		
Tapis de MONTFRAIS	X		X	X		X			X	X	
Ascenseur de l'EAU D'OLLE	X	X	X	X	X	X	X		X		

X : Accès autorisé

(1) Skieurs handicapés en fauteuil : L'équipement utilisé doit avoir reçu un avis technique favorable du STRMTG. Le skieur handicapé doit être accompagné au minimum d'une personne valide.

(2) TPH Pic Blanc, TS Lièvre et TK Stade : Une demande préalable doit être effectuée auprès du responsable d'exploitation pour l'autorisation d'accès.

(3) Télésiège de Maronne : Si manque de neige et avec autorisation préalable du responsable d'exploitation, les piétons et raquettes sont autorisés.

(4) Luges : Accès autorisé sur pistes dédiées. Sur siège : leash obligatoire. Uniquement pour luges directionnelles équipées de freins. Port du casque obligatoire.

(5) Accès luges au DMC : Accès autorisé uniquement si le Télémixte des Jeux est fermé. Descente obligatoire à 2100.

(6) Chiens : Le conducteur de l'installation peut interdire l'accès s'il juge que le comportement du (ou des) chiens est dangereux ou gênant pour les autres usagers - en cabines pour les TMX

(7) Fat bikes : accès autorisé uniquement avec un moniteur agrée

(8) Parapente : accès autorisé couloir ESF uniquement avec un moniteur agrée - pas besoin de titre de transport à la descente si vol annulé

(9) Porte bébé : X avec accord préalable du directeur des remontées mécaniques

(10) Accès autorisé uniquement pour rejoindre les pistes de ski de fond du domaine de l'Alpe d'Huez

(11) Accès autorisé uniquement pour rejoindre 2100.

Engins spéciaux : Ayant reçu un avis "AVEL" du STRMTG

Snowscoot : Engins équipés de **deux** patins indépendants, utilisateur en position debout (Biboard, Insane Toys, Bike board Snow, Blackmoutain, Scoot'Daines, EVO-Snow, R2S, Myshape, SM, R Pure) Avec leash obligatoire. En télésiège, embarquement obligatoire sur une extrémité du siège en réservant 2 places.

Baby Snow: Utilisateur avec un skieur adulte et un enfant. Utilisation autorisée sur TK à perches uniquement (2 personnes sur le même agrés), avec leash obligatoire

Autres engins spéciaux (possédant un "AVEL") non autorisés sur le domaine : Véloskis (Engins équipés de deux patins indépendants , utilisateur en position assise, Snowbike, Winter X Bike, VS Firem, ATSB, Sledgehammer, Kit Gigantic), Trikke Skki, SMX, Skirider, Three Planking, Cool Seven, Micro Snow Scooter, Yooner, Luge Crozon, Speedel Snow, ...

validé le 08.09.2026
FREDERIC FORTE
DIRECTEUR EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES